



25 Juin 2015

DR Lyon Délégation du Personnel

L'INFORMATION DE VOS ÉLUS

PARC - Bonne nouvelle !



Enfin ! La Direction prévoit de remplacer les 3 départs à venir.

Vos élus CFDT n'ont pas cessé d'interpeller la Direction sur la nécessité de remplacer ces départs. **Nous avons été entendus !**



En revanche, la Direction se refuse à remplacer le départ en retraite du PRC...

Malgré un stock de réclamation de + 100 par rapport à N-1...

La **CFDT** restera attentive sur la situation « tendue » que vous vivez actuellement au PRC. D'ailleurs, la Direction est bien consciente de cette situation puisqu'elle y a affecté un CRR...

Espérons qu'un remplacement permanent suivra ce remplacement temporaire....

ARNC - Nouvelle téléphonie



Vous avez été nombreux à nous dire que les nouveaux outils n'étaient pas « efficaces ».

De nombreuses manipulations étaient nécessaires pour basculer, entre autre, en appels entrants/sortants.

Face à ces difficultés, la Direction a décidé de réagir !

La qualité phonique sera améliorée dès Juillet et le temps de latence va être supprimé.

Nous veillerons à ce que ces améliorations soient correctement appliquées.

Enfin, la Direction nous confirme qu'aucun suivi individuel ne découlera du nouveau système.

Si vous constatez des dérives, contactez nous !

Et après le P2R ?



Nombre d'entre vous s'interrogent sur leur évolution possible après le P2R.

La Direction avance des évolutions possibles vers le commerce ou vers d'autres pôles, elle appréciera vos « *compétences, mobilité et souhaits* » pour vous proposer une évolution de poste.

Vos demandes d'évolution seront étudiées « *au cas par cas* ».



Un problème ? Contactez vos élus CFDT !

Nous serons attentifs à ce que chacun puisse se projeter dans son avenir professionnel chez BNP Paribas.

Votre gestionnaire individuel est à votre écoute, n'hésitez pas à le contacter.



Une erreur s'est glissée dans notre Flash du 21 Mai 2015. Les CSB n'ont pas eu le plaisir d'aller se former à l'École du Commerce. Leur formation a bien eu lieu à Lyon.

Bonus &

Augmentations individuelles

La **CFDT** intervient régulièrement auprès de la Direction sur l'attribution du Bonus.

Nous vous confirmons que l'attribution du bonus n'est nullement liée aux augmentations.

La Direction rappelle qu'il s'agit bien là de 2 budgets distincts !

Vous souhaitez en parler ? Contactez nous !

Prochaine Réunion Délégués du Personnel



Vous avez des questions, des suggestions ?

Contactez nous !

Patrick CAMUS

**ARNC DR Lyon
04 72 75 62 50**

Michel DECLAS

PARC Lyon

04 72 65 25 64

Julie LEQUEUX

Représentante Syndicale

04 78 30 33 73